



RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA CITATION

Fédération du Joueur					Numéi	ro du Joueur				
Nom/prénom du Joueur										
Stade					Date d	le l'exclusion				
Résultat du Match				pts			<u>'</u>		pts	
Nature de l'infraction: (¡	orière d'indiquer le ou	les numéro	s de la	Règle a	applicab	le)				
9.11 Les joueurs ne dimprudent ou danger 9.12 Un joueur ne do physiquement. Morsure Contact intentionavec l'œil ou les Contact avec la avec l'œil ou les Contact avec la avec la main ou bras (y compris plaquage « crave la main ou bras (y compris plaquage « crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras (y compris plaquage » crave la main ou bras plaquage a débuté épaules. 9.13 Un joueur ne do n'est pas en possession du ballon une charge ou une obras pas en possession du	oivent rien faire qui soit eux pour les autres. it agresser personne Frapper averent Frapper averent Frapper averent Frapper averent Frapper averent Gone Marcher ou sur un adversit agresser personne verent Goup de piele un atte d'une manière d'angereusement compiou tenter de plaquer un adverse d'une manière d'angereusement compiou tenter de plaquer un de la ligne des épaules, au-dessous de la ligne con du ballon. Ire d'une mêlée ordonnér joueur qui n'est pas en en doit pas tenir, pousse por du ballon it pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pour sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans tenir pas faire une charge of porteur du ballon sans t	c le coude c l'épaule c la tête c le genou piétiner rsaire nbe d balement aire par erend, même si les aire qui ée, d'un er, faire aire qui bu faire tenter de	s de la	9.18 I et le la que sa 9.19 J ordon 9.20 J maul. 9.25 I une cl de bo 9.27 I espri German de la companya de la	Un joueur aisser ton a tête et/leu dange nnée. Ieu dange Un joueur decrouler uun joueur decrouler uun joueur decrouler uun joueur decrouler sportif Tirer ou se Cracher si Caisir, tore (et/ou la Autre acte Un joueur de Mate de Mate Un joueur des Officie Un joueur des Officies Officies Officie Un joueur des Officies	r ne doit pas sou nber ou le pouss ou le haut de so ereux dans le cacereux	er vers le son corps her dre d'une nu dre d'un ruo e de charge rer en contra ligne des entionnelle sur un joud e qui soit con eux es parties ge cas des jou en un trer en contra ligne rer en contra ligne rer en contra ligne rer en contra ligne de ren contra ligne de ren contra ligne rer en contra ligne	ol de te urte le sinêlée ck ou d'e dans ue dans ue dans ue de paule ment facur qui ontraire énitales leuses) espect e ement eact phy	envers un ysique	
9.17 Un joueur ne doit pas plaquer, faire une charge, tirer, pousser ou saisir un adversaire dont les pieds ne touchent pas le sol.				9.28 Un joueur ne doit pas agresser physiquement des Officiels de Match						
'	1 I					_				
PÉRIODE (quand l'incident a eu	ı lieu) 1ère Mi- temps	2ème Mi- temps		Prolor	ngations	Temps éco la période				
Distance des officiels/Incident		mètres								
Score à ce moment-là	<u>.</u>		pts						pts	



RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA CITATION



Veuillez rédiger un rapport détaillé ci-dessous. (PRIERE D'ECRIRE LISIBLEMENT)								
Commissaire à la citation		Date						

CE RAPPORT DOIT ÈTRE REMPLI ET REMIS À UN OFFICIEL DÉLEGUÉ À LA DISCIPLINE DÉSIGNÉ IMMÉDIATEMENT APRÈS LA FIN DU MATCH

NOTE À L'ATTENTION DU JOUEUR: vous pouvez contester cet Avertissement du Commissaire à la Citation dans les 48 heures (R à XV) / 12 heures (R à VII) qui en suivent la réception en notifiant le Délégué à la Discipline désigné et, normalement, en spécifiant les motifs de votre contestation.